

Statut du document	<i>An RLG-OCLC Report</i>
Titre	<i>Trusted Digital Repositories : Attributes and Responsibilities.</i> Entreposage numérique de confiance : caractéristiques et responsabilités.
Mot clé	Attestation et sécurité
Source	http://www.rlg.org
Date de publication	Mai 2002
Nombre de pages	62
Langue	Anglais
Lien avec autres normes	Basé sur la norme OAIS.
Situation actuelle	
Description	<p>La conservation permanente de l'information numérique, et sans que s'affaiblissent ses qualités d'intégrité et d'authenticité, se prête à une structuration au moyen d'un cadre précisant les caractéristiques et les responsabilités afin de pouvoir établir la confiance.</p> <p>Le document expose sept caractéristiques nécessaires d'un entreposage numérique de confiance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conformité aux prescriptions du standard OAIS - Responsabilité administrative - Viabilité organisationnelle - Stabilité financière - Adéquation des procédures et de la technologie - Sécurité du système - Contrôle et vérification des procédures <p>Les responsabilités associées à un entreposage numérique de confiance sont une question critique : quelles responsabilités peuvent être partagées, comment répartir les tâches et en fonction de quel cadre commun? L'institution d'archives doit assumer les opérations stratégiques (sélection, métadonnées) et peut confier à une tierce partie les opérations techniques. Les responsabilités opérationnelles suivantes sont décrites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Négocier ententes avec les producteurs d'information sur les versements (formats et métadonnées, sécurité de transfert, etc.) et avec les détenteurs de droits sur l'utilisation.. - Atteindre un degré suffisant de contrôle sur l'intrant à conserver pour être en mesure d'assurer la conservation permanente en identifiant bien les caractéristiques significatives à ne pas altérer en aucune manière. - Préciser quelle est la communauté d'utilisateurs de qui une institution d'archives a pour mission de se faire comprendre. - S'assurer que l'information conservée peut être compréhensible par un utilisateur sans l'aide d'un expert. - Observer des règles et des procédures bien documentées qui

	<p>permettent de conserver l'information malgré les avaries du temps écoulé et de la rendre accessible avec toutes ses qualités d'intégrité, d'authenticité et de traçabilité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner accès à l'information conservée dans la communauté visée. - Collaborer avec les producteurs existants et potentiels d'information à conserver afin d'encourager l'adoption de standards pour la création de ressources numériques. <p>Le rapport aborde aussi la question de la certification d'un service d'entreposage numérique de confiance.</p>
Remarque	
Lexique anglais-français	